



Repères et outils pour construire votre Projet Alimentaire Territorial

Edition 2015

A l'issue d'une étude de 6 mois portant sur les Projets Alimentaires Territoriaux, la DRAAF Auvergne vous propose des éléments méthodologiques et des outils afin de vous guider dans la construction de votre Projet Alimentaire Territorial.

Réaliser un diagnostic de l'alimentation du territoire

Ce diagnostic présente 4 principaux objectifs :

- Comprendre le fonctionnement du système alimentaire à l'échelle du territoire
- Connecter les différentes problématiques gravitant autour de l'alimentation (social, environnement...)
- Sensibiliser les acteurs locaux aux enjeux liés à la relocalisation du système alimentaire.
- Créer du lien entre les différentes catégories d'acteurs en élaborant un document fédérateur répertoriant leurs principales difficultés et attentes.

Que dit la loi ?

« Art. L. 111-2-2. – « Ils [les PAT] s'appuient sur un diagnostic partagé de l'agriculture et de l'alimentation sur le territoire »

Le diagnostic constitue un point de départ pour engager une réelle politique alimentaire sur le territoire et pour mettre en place une véritable gouvernance alimentaire locale.

Voici les éléments clés à considérer pour cette étape :

- ❖ **La mobilisation des différents acteurs autour de la démarche est primordiale.** Les acteurs identifiés lors de l'étape précédente doivent être associés au diagnostic.

Comment s'assurer de la mobilisation des différents acteurs pendant le diagnostic ?

1. En organisant une rencontre avant la réalisation du diagnostic pour leur expliquer la démarche
2. En les impliquant directement par des entretiens
3. En formant un groupe de travail mêlant acteurs locaux et élus pour assurer le suivi du diagnostic
4. En assurant la participation financière des collectivités qui prouve leur engagement à poursuivre la dynamique après la fin du diagnostic
5. En organisant une restitution finale constituant la base d'une mobilisation ultérieure

- ❖ **La réalisation du diagnostic doit être limitée dans le temps :** il est nécessaire d'élaborer un retro-planning qui limite la phase de réalisation du diagnostic dans le temps et qui fixe des réunions régulières pour restituer l'avancée de l'étude aux différents acteurs. Si le diagnostic est mené de façon trop dispersée dans le temps, la dynamique risque de s'essouffler. Pour l'éviter, la collectivité doit mettre en place pendant le diagnostic, des premières actions attestant de sa volonté à initier des changements durables.
- ❖ **Le diagnostic doit avoir une approche globale du système alimentaire.** Il doit analyser les pratiques et les besoins alimentaires du bassin de vie, les pratiques du bassin de production et enfin les liens entre ces deux entités. De plus, il doit mettre en avant les potentiels d'évolution et les marges de manœuvre de chaque activité liée à l'alimentation et de chaque catégorie d'acteurs afin d'envisager globalement des pistes pour répondre aux enjeux soulevés.

Trois types d'analyse doivent donc être menés en parallèle.

- Analyse du bassin de vie: L'objectif est d'évaluer les freins qui limitent l'accès de la population aux produits sains, locaux et de qualité. Pour cela, il est nécessaire de considérer les pratiques et les besoins alimentaires ainsi que les conditions d'accès à une alimentation locale, saine et de qualité.
- Analyse du bassin de production : L'objectif est de déterminer les potentiels de production et d'approvisionnement local sur le territoire. Pour cela, il est nécessaire d'évaluer les dynamiques agricoles du territoire, ses productions, les pratiques valorisant la qualité de la production, et le mode de fonctionnement des distributeurs et transformateurs.
- Analyse de l'environnement : L'objectif est d'analyser les relations entre production et consommation sur un territoire. Cette étude passe par le recensement des initiatives locales valorisant les produits locaux, l'analyse des initiatives citoyennes et associatives et des politiques menées par les élus.

L'analyse des pratiques de consommation des habitants par le Pays de Jeune Loire et ses Rivières

En 2010, le Pays de Jeune Loire et ses Rivières a commandité un diagnostic de la production, de la transformation, de la distribution et de la consommation dans le cadre du projet de recherche LIPROCO (PSDR). L'analyse de la demande visait à comprendre les comportements alimentaires de la population, estimer la consommation réelle de produits locaux et évaluer son potentiel de développement via l'identification des facteurs pouvant inciter à la consommation de produits locaux.

❖ Les données sont récoltées principalement par des entretiens ouverts. L'objectif est triple. Il s'agit :

- *De comprendre* les attentes et les perspectives des acteurs pour déterminer les freins rencontrés dans la mise en place de leurs projets. et les leviers d'action
- *D'évaluer* les capacités de participation et d'appropriation d'une gouvernance alimentaire territoriale
- *De sensibiliser* les acteurs à la démarche

Préparation des entretiens

1. Se renseigner sur la structure et ses projets
2. Réaliser des grilles d'entretiens spécifiques à chaque catégorie d'acteurs. Chaque question doit être ouverte, répondre à un objectif précis, et être accompagnée d'une question de relance.
3. Préparer la présentation de votre démarche en adaptant le vocabulaire utilisé en fonction de la structure interrogée. En particulier, il faut se méfier du terme « relocalisation » qui peut effrayer certains acteurs dont les activités s'appuient sur l'importation/exportation.

Le diagnostic Alimentation durable d'Anis Etoilé

En Auvergne, l'Association Anis Etoilé a développé une méthodologie de diagnostic « Alimentation durable » qu'elle a testée sur 4 communautés de communes auvergnates : Les Cheires, La Chaise-Dieu, Courpière et Murat